

La de Charme

n° 33 Mars 2015

Bulletin de l'ASPEJA

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES PARCS ET JARDINS D'ANJOU
10, RUE THIERRY-SANDRE – ÉPIRÉ – 49170 SAVENNIÈRES
www.aspeja.fr

Le Mot du Président

Chers amis,

Pendant la période hivernale, les conférences d'Yves Pommeret et d'Olivier Rialland ont eu un beau succès tout à fait mérité. Yves Pommeret nous a brillamment éclairés sur la gestion des arbres du parc. Quant à Olivier Rialland que nous connaissons bien, il nous a présenté les parcs et jardins de la fin du XIX^e, début XX^e avec le retour du jardin régulier.

L'assemblée générale a eu lieu fin janvier et vous en avez reçu le compte rendu. Merci aux membres de l'association qui ont renouvelé leur confiance lors d'un vote exceptionnel dans les membres du conseil d'administration et du bureau. Ce vote récompense ceux qui se sont dévoués depuis plusieurs années déjà pour faire vivre notre association. Mais, comme je l'ai présenté en assemblée générale, le « vieillissement » du conseil est à la fois un réconfort, car nous travaillons ensemble depuis presque dix ans, mais aussi une inquiétude puisque nous avons tous « pris dix ans ». Nous ne pourrions pas continuer longtemps ainsi.

Maintenant, au moment où nous « mettons sous presse », quelques beaux jours annoncent la fin de l'hiver humide, spongieux et sans relief que nous avons traversé. Il est temps de retourner au jardin, car les tâches ne manquent pas ! Les premières semences potagères doivent être faites (ail, oignons, échalotes, petits pois, « mange-

tout », fèves, etc.). Dans une semaine ou deux, il faudra faire les semis pour les plantations de mai. La taille des fruitiers devra être terminée, les vivaces rafraîchies, les rosiers taillés, les parterres dés herbés. Dans le parc, il faut nettoyer les sous-bois, rafraîchir les haies et bordures, entretenir les allées, etc. Le changement de lumière, l'arrivée des beaux jours, la remontée des températures vont nous y aider.

Les nouvelles dispositions fiscales avec la suppression de l'agrément vont toucher un certain nombre d'entre nous. Voilà encore un frein à l'entretien des parcs et jardins au moment où nous sommes de plus en plus sollicités, non seulement pour les opérations nationales, mais aussi pour les fêtes de village, distractions de voyageurs, groupes en balade.

Notre programme 2015 est maintenant pratiquement achevé. Nous commençons par la Bourse des plantes, les ouvertures des parcs et jardins pour le *Neurodon* et les *Rendez-vous aux Jardins*, le voyage en Bretagne, la visite dans le secteur de Véronique Morin, etc. Je ne peux que vous conseiller d'aller visiter les parcs ouverts pour le Neurodon. Vous ferez bonne œuvre pour le soutien de la recherche sur les maladies du cerveau et vous pourrez même, si les conditions de début mai ne sont pas optimales, trouver de nouvelles réponses à vos questions sur l'entretien de votre propre jardin.

Chers amis, tous au jardin et je vous souhaite un bon printemps !

Jacques Bizard

Sommaire

| | | | |
|---|---|---|----|
| Pourquoi ouvrir nos jardins au public | 2 | Printemps 2015 | 8 |
| Nos amis racontent leurs promenades | 3 | Un travailleur de force | 9 |
| La vie de l'Aspeja | 6 | Le coin gourmand | 10 |
| Le coin des poètes | 6 | Les manifestations à venir..... | 11 |
| La loi et nous | 7 | Cultivons nos lectures et nos loisirs | 12 |



Pourquoi ouvrir nos jardins au public ?

Nous reproduisons ici un article toujours d'actualité, de M. North, puisque nous ouvrons bientôt nos jardins au public, d'abord pour le NEURODON, pour soutenir la Fondation pour la Recherche sur les Maladies du Cerveau (1^{er}, 2 et 3 mai) et pour les Rendez-Vous aux Jardins (5, 6 et 7 juin).

M. North répondait, en 2005, à la question d'un journaliste : « Quelle est la motivation des propriétaires qui ouvrent leur jardin, se chargent d'un travail supplémentaire, passent des journées à attendre les visiteurs, à commenter, recevoir, expliquer... ? Pourquoi tout cela ?

Ernest North : les motivations peuvent être diverses. On peut essayer de les analyser.

1^{re} raison : Une satisfaction personnelle

Une première raison vient immédiatement à l'esprit. Lorsqu'on a réussi quelque chose en partant de rien, que l'on a restauré un édifice ou un jardin, il faut faire face à des tracas et des travaux qui exigent des connaissances, du goût, des moyens, des démarches administratives, de l'endurance... et beaucoup de courage. Il est légitime, lorsqu'on a atteint son but, et qu'on croit avoir réussi, d'être satisfait et de souhaiter montrer ce qu'on a réalisé pour avoir l'opinion d'autres passionnés, amateurs ou professionnels, et recueillir leur avis, leurs conseils... ou leurs félicitations ! On a besoin d'être rassuré, car il y a toujours des moments d'hésitations, d'incertitudes.

C'est une première raison d'ouvrir son jardin, d'autant plus positive que cela oblige à effectuer tous les travaux de manière complète et minutieuse et pour une date précise. L'ouverture est donc bénéfique pour le propriétaire, content de son travail, et pour le jardin au sommet de sa beauté.

2^e raison : la découverte de l'Anjou

Nos jardins « au sommet de leur beauté » sont visités par des amateurs locaux, mais aussi de départements plus lointains et par des étrangers. Nous participons ainsi avec plaisir à l'effort entrepris par le département et nos communes pour promouvoir un aspect intéressant de notre région.

Le domaine du végétal, au sens large, est une des spécialités de notre province et une réussite dans plusieurs secteurs. Nous devons participer à cet effort en montrant nos créations surtout à l'heure actuelle où le besoin du végétal et le goût pour les jardins prend une place importante en ville comme dans les campagnes. Si l'ouverture des jardins peut attirer des touristes dans des coins « perdus » en dehors des circuits habituels, tant mieux, car nous avons de grands parcs connus, certes, mais aussi beaucoup de plus petits espaces pleins d'intérêt et de charme.

3^e raison : le « Rendez-vous du donner et du recevoir »

La troisième raison est d'un ordre un peu différent et fait penser à ce que L.S. Senghor, ancien président du Sénégal, appelait « le rendez-vous du Donner et du Recevoir » en parlant de la symbiose des cultures. En effet l'intérêt d'ouvrir son jardin est aussi d'apprendre à connaître l'existence de nouveaux jardins et jardiniers dont on ne soupçonnait pas l'existence, d'échanger avec d'autres propriétaires passionnés des idées sur de nouvelles structures, des techniques différentes, des plantes inconnues... On montre ce qu'on a, ce qui intéresse les visiteurs et on reçoit en contrepartie le fruit d'expériences dif-

férentes souvent enrichissantes. Cela se termine fréquemment par une invitation et permet ainsi de découvrir d'autres jardins non ouverts au public.

4^e raison : « Ces jardins qui accompagnent les hommes entre les forêts qui précèdent les peuples et les déserts qui les suivent. » R. de Chateaubriand

La quatrième raison est d'un ordre plus général lié à l'évolution actuelle de notre société.

Si on réfléchit à la phrase de Chateaubriand, on est bien obligé de constater que, hélas, l'évolution indiquée progresse rapidement. Je ne vais pas énumérer les catastrophes annoncées par notre mode de vie, par la disparition de nombreuses espèces animales et végétales... Nous ressentons tous une certaine angoisse pour l'avenir de la planète ; la vie est globale et on ne peut pas en supprimer une partie au profit d'une autre. D'où la nécessité et le besoin de l'homme d'une vie végétale autour de lui. Or, c'est l'inverse que nous constatons tous les jours.

Nous, propriétaires de jardins, devons encourager et faire progresser une autre dynamique dans notre domaine, en favorisant la connaissance des parcs et en démontrant par des exemples concrets l'utilité, l'intérêt et la beauté de nos jardins. En les ouvrant, nous pouvons faire comprendre à nos visiteurs l'urgence et la nécessité de protéger ces espaces indispensables à la vie dans son ensemble.

Nous avons tous ressenti profondément cette symbiose avec le végétal, les soirs d'été, quand après quelques heures de travail dans le jardin, assis sur notre banc préféré, les yeux fermés, nous nous imprégnons de ce merveilleux ensemble que forme la vie.

Voilà pourquoi nous aimons ouvrir nos domaines petits ou grands.

Ce n'est certes qu'une participation modeste, mais une participation qui se révélera nécessaire pour tous si nous ne voulons pas que notre planète se transforme en désert après le passage de l'homme.

C'est la quatrième et peut-être la plus importante raison d'ouvrir nos jardins.

Ernest North



Photo J.-P. Gentilhomme. Sur les bords de la Loire, jardin de la Chèneraie.



L'ouverture de nos jardins au 7^e art

Connaissez-vous le Bureau d'Accueil des Tournages (BAT) des Pays de la Loire ? Cet organisme a pour mission de faciliter les tournages en région et d'assister les équipes de production. Mais pas seulement : « Il propose aux propriétaires d'un site contemporain, typique, charmant, moderne, naturel, ancien, d'une abbaye, d'un manoir, d'une usine... d'y accueillir une équipe pour le tournage d'un film (publicitaire, court ou long métrage, etc.).

Nos parcs et jardins, si nombreux et si différents, sauront sans aucun doute attirer les réalisateurs du 7^e art. N'hésitons plus, adressons-nous à :

Mme Pauline Le Floch, bat@agence-paysdelaloire.fr
<http://www.agence-paysdelaloire.fr/notre-offre-de-service/bat/>

Nos amis racontent leurs promenades

15 novembre 2014 - Le regard du forestier, conférence d'Yves Pommeret

Nous nous retrouvons dans la salle en sous-sol du musée des beaux-arts d'Angers. Quelle bonne idée de nous avoir réunis dans un aussi bel endroit. Central, facile à trouver et facile d'accès, confortable et pouvant loger un bon nombre d'auditeurs. Nous sommes assez nombreux d'ailleurs, une quarantaine.

Nous écoutons avec attention et grande interaction les explications d'Yves Pommeret. Celles-ci sont quelquefois assez techniques, d'autres fois énigmatiques en raison de l'emploi de nombreux acronymes, inconnus à la plupart d'entre nous. Il faut les connaître, toutefois, car ils sont très présents dans tout ce qui touche à la forêt française.

Pour résumer, nous retirons les leçons suivantes de cet exposé :

1. Si vous avez un parc à planter en partant de zéro, ou à replanter, par exemple parce qu'il a été dévasté à la suite d'un ouragan, ou bien pour cause de grand âge, il est nécessaire de se laisser conseiller par un spécialiste professionnel forestier. Les risques d'erreurs ou de mésestimations sont dans ce domaine trop grands à prendre par un amateur, même éclairé et bon connaisseur.

2. Pour un parc existant, moyen ou grand, où il s'agit juste d'entretien ou d'aménagements pas compliqués, il faut se souvenir de quelques exigences importantes :

a. Défourcher sans attendre, dès que ce phénomène se présente. À refaire régulièrement ensuite, car cela se répète ;

b. Diminuer la densité à intervalles réguliers. Dans ce cas, couper 1 arbre sur 3 ou 4, ou une allée sur 3 ou 4 : la diminution de densité varie suivant les espèces, donc, là aussi, se faire conseiller par un forestier éclairé. Épicéas, laricios de Corse, feuillus d'essences variées ou en cas de mélange d'essences, le traitement sera différent.

3. Il est recommandé de commencer la coupe par les arbres en lisière. Organiser la coupe suivant les vents dominants.

4. Enfin toujours se souvenir du leitmotiv suivant : « On commande à la Nature, en lui obéissant ! » En effet, nous en avons tous fait l'expérience.

5. Un conseil : si votre forestier vous propose de planter un ensemble d'arbres dans votre parc ou de le restructurer, vérifiez avec lui que le tracé du parc n'en sera pas affecté (par exemple allées coupées ou vues supprimées). Une grande prudence est recommandée dans un tel projet.

Yves a répondu à de nombreuses questions et interrogations venant du public. Excellents échanges de vues, d'expériences personnelles et de conseils.

Yves avait agrémenté sa présentation de documents visuels, tableaux, statistiques, qui permettaient de prendre des notes et rendaient l'exposé compréhensible.

Ce document peut être demandé au conférencier ou au président (jfbizard@orange.fr) qui vous l'enverra par internet.

Gaëtan Wehry

Un livre : *Carnet d'un bûcheron* de Mathias Bonneau, Treize Avril édit.

« C'est sûr, cet hiver je serai bûcheron/forestier avec mon père (...) Je parlerai de la vie de tous les jours... »



La Bourse des plantes du 22 novembre à Sainte-Gemmes-sur-Loire, « Fleur de la Loire »

Du Segréen, du Choletais, du Baugeois et d'ailleurs, nous sommes nombreux à nous retrouver dans ce charmant village, chez Henry et Katherine Lefavre pour la « Bourse des plantes d'automne », organisée par Florence de Gatellier. Un ballet de brouettes depuis nos voitures nous permet d'apporter à La Chèneraie les plantes de la Sainte-Catherine : sauge sclarée, campanules, passiflores, jasmin d'hiver, yuka, carex, ifs, roses de porcelaine, pervenches, et même des pots vidés de leur noyau de pêche par les mulots...

Au fur et à mesure des arrivées, nous échangeons nos modestes trésors, sans négliger d'apprécier le thé et les délicieux gâteaux de notre hôtesse. Le temps est maussade ; la Loire si proche et le jardin font rêver ; mais laissons le soin à Henry de nous conter sa propriété et son beau jardin...



Photo J.-P. Gentilhomme. Richard et Florence Sence

Nous avons été heureux de recevoir les membres de l'ASPEJA et avons regretté de ne pas avoir un peu plus de soleil, même si, heureusement, la pluie nous a épargnés.

Quelques mots sur notre maison : nous sommes devenus propriétaires de la Chèneraie en 2002, après de longues années de recherche. Cette maison, construite dans la première moitié du XIX^e siècle, a été agrandie de deux extensions au cours du siècle passé, ce qui nous a permis de l'acquérir « dans son jus ».

Cette maison a le privilège d'être bordée par la Loire au sud, tout en étant au cœur du vieux bourg. Elle n'a pour seul vis-à-vis que l'île aux Chevaux.

Elle est au cœur d'un jardin très bien dessiné d'un hectare, construit sur deux niveaux. Le premier est constitué d'une prairie, inondée quasiment tous les ans, sur laquelle se trouve un verger : les pommiers, noyers, pruniers et abricotiers qui s'y trouvent donnent une récolte satisfaisante. Le second niveau a été remis au goût du jour en jardin d'agrément. Il est moins exposé aux inondations, et seules les crues vraiment exceptionnelles peuvent le menacer.

Le « clou du jardin » est un gigantesque chêne vert. Il trône au milieu de la pelouse centrale, et on estime son âge à plus de 250 ans. Il vole la vedette à plusieurs autres très beaux sujets, dont un très grand hêtre pourpre, un très beau magnolia de Soulange, ainsi que de nombreux ifs, érables, tilleuls, sophoras, macluras et acacias, qui forment un petit bosquet à l'ombre duquel prospèrent de nombreuses variétés : hydrangéas, rhododendrons, érables japonais, camélias, andromèdes, bambous de toutes sortes et formats (plus de trente variétés ont été plantées, soigneusement contenues dans des barrières anti-rhizomes pour éviter tous débordements). Plusieurs variétés de pittosporums et de choysias ont été installés en nombre, pour structurer le jardin. Ils sont très faciles à tailler et poussent rapidement.

La proximité immédiate de la Loire, les murs qui entourent entièrement la propriété, et son exposition en font un petit éden jardinier, très favorable à la culture de plantes méditerranéennes : les nombreux palmiers, phormiums, cycas et cordylines, ainsi que des centaines de vivaces dont certaines très spectaculaires comme le tétrapanax ou le grand mélianthus lui apportent une ambiance des plus exotiques.



La terre est exceptionnelle, riche en alluvions et encore améliorée par le compost que nous réalisons nous-mêmes grâce aux résidus verts que nous avons en abondance. Je m'essaye aussi depuis quelques années à la taille « en nuages » pour donner une touche asiatique au jardin. Plusieurs lauriers, fusains et buis ont ainsi été modifiés, et sont travaillés dans la durée, car il faut être patient : un résultat satisfaisant ne peut être obtenu avant cinq ans, voire dix pour certains sujets à croissance lente comme le vieux buis de la cour. J'aurais plaisir à renouveler cette visite, pour les membres de l'ASPEJA qui le souhaiteraient

Henry Lefavre

Photo H. Lefavre



Conférence du 7 mars, musée des beaux-arts d'Angers, par Olivier Rialland, docteur en géographie, chargé d'enseignement sur l'art des jardins

Le retour du « Jardin à la Française » à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle

Après les parcs irréguliers pittoresques ou anglo-chinois, des dernières décennies du XVIII^e siècle, les concepteurs de jardins ont produit, au XIX^e siècle, des parcs toujours de facture irrégulière, mais de composition désormais paysagère. À partir des premières décennies du XIX^e siècle et surtout à partir du milieu du siècle, les créateurs organisent, en effet, leurs compositions essentiellement sur une mise en scène du paysage, s'éloignant ainsi du mode de conception, extrêmement intellectualisé, de la fin du XVIII^e siècle. L'accent est dorénavant mis sur le travail des espaces par masses végétales, sur l'alternance d'espaces couverts boisés et de prairies découvertes, parcourues par des réseaux d'allées ménageant des points de vue. Durant cette période, la grande majorité des parcs paysagers repose sur l'emploi et la mise en œuvre de végétaux nouvellement importés ou acclimatés, aux ports et aux couleurs inédits. Il ne faut cependant pas réduire le XIX^e siècle à la seule horticulture et à l'enthousiasme que le nouveau matériel végétal a suscité, tant chez les créateurs que chez les commanditaires. Il s'agit avant tout d'une nouvelle approche paysagiste, élaborée pour une clientèle différente à l'aide de nouveaux savoir-faire.

Cet engouement pour les compositions à dominante paysagère se développe et se prolonge jusque vers les années 1870-1880. À partir de cette date, soit après plus d'un siècle de jardins irréguliers, on note en effet le retour progressif de formes régulières dans le tracé des jardins. D'une part, elles s'associent aux tracés paysagers et définissent les parcs et jardins de type mixte, d'autre part, un nouveau style régulier, inspiré du Grand Siècle (XVII^e siècle) se développe et prône le retour à la simplicité des lignes. Enfin, un « jardin moderne » s'exprime dans les années 1920-1930, mais pour une courte durée.

Le jardin mixte combine à la fois les principes des jardins géométriques et ceux des compositions paysagères. Style de transition entre le parc paysager et le retour à la forme, le jardin mixte est mis en place au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment par Édouard André (1840-1911), son fils, René-Édouard, et Jules Vacherot (1862-1925). La maison demeure le point focal de la composition, autour duquel s'organisent les tracés du parc paysager. Le dessin des parties constituantes, très géométrique aux abords des bâtiments, devient cependant progressivement paysager jusqu'aux limites du parc. En 1879, dans son traité *L'art des jardins. Traité général de la composition des parcs et jardins*, Édouard André définit ainsi le jardin mixte : « *Le style mixte [...] résulte d'un judicieux mélange des deux autres (paysager et géométrique). À mon avis c'est à lui que l'avenir de l'art des jardins appartient. Les abords des palais, des châteaux, des monuments situés dans de vastes parcs, traités selon les lois de l'architecture et de la géométrie et passant graduellement aux parties éloignées où la nature spontanée reprend ses droits, voilà ce qui peut tenter les efforts des paysagistes de l'avenir.* ». D'autres créateurs de jardins se placent également en rupture avec le modèle paysager du Second Empire et remettent à l'honneur, en partie, puis totalement, le dessin géométrique : Henri Duchêne (1841-1902), son fils Achille Duchêne (1866-1947), Jean-Claude-Nicolas Forestier (1861-1930) ; ils seront suivis par Jean-Charles Moreux (1889-1956) et Gabriel Guévrékian (1892-1970) dans l'Entre-Deux-Guerres.

En réaction aux jardins paysagers, créés partout en Europe au cours du XIX^e siècle, parfois avec une déconcertante banalité formelle, les jardins « à la Le Nôtre » deviennent, après la guerre de 1870, le symbole et la source d'inspiration principale du bon goût français, l'expression du retour à la tradition et la naissance d'un sentiment nationaliste. Avec les architectes-paysagistes Henri Duchêne et son fils Achille, l'art des jardins se démarque et rompt définitivement avec le style irrégulier. L'œuvre réalisée par l'agence des Duchêne est immense : ils sont intervenus dans plus de trois cent quatre-vingts jardins. Le renouveau du jardin régulier, à travers la « réinvention de Le Nôtre » se fait selon deux axes d'interventions distincts, d'une part, la restauration de grands jardins classiques (Vaux-le-Vicomte, Champs-sur-Marne, etc.), d'autre part, la création *ex nihilo* de nombreux jardins réguliers (Voisins, etc.).

Les ressorts profonds du retour en grâce du jardin « à la Française », quelque forme que prenne son expression, peuvent être résumés par trois faisceaux combinés de facteurs : facteurs idéologiques, facteurs socioculturels, facteurs architecturaux. L'arrière-plan idéologique de cette résurgence est teinté de nationalisme, dans un contexte de tension, sinon de conflit franco-allemand. Le rejet de l'affadissement du style paysager, que certains jugent « mou », à la fin du XIX^e siècle, amène certaines élites à chercher à se démarquer de commanditaires issus d'une bourgeoisie fraîchement née. La volonté, plus prosaïque, de mieux relier la demeure à son environnement extérieur, par le biais de terrasses ou d'espaces intermédiaires, qui traduit de nouvelles façons de vivre, apparaît également comme une motivation majeure pour ces commanditaires qui souhaitent moderniser le tandem château et jardin.

Quoi qu'il en soit réellement des logiques exactes du retour en grâce du jardin « à la Française », forcément mêlées, les créations des Duchêne annoncent l'évolution de l'art des jardins vers les formes du jardin moderne et du jardin d'architecture. Au début du xx^e siècle, les concepteurs et théoriciens de jardins sont en effet influencés par les mouvements artistiques : le mouvement moderne en architecture, le style Art déco dans les arts décoratifs, l'abstraction et le cubisme en peinture. L'art des jardins évolue ainsi vers une conception plus en rapport avec le goût et les besoins de l'époque : réduction des surfaces, géométrisation des formes, pureté des lignes, vivacité des couleurs, composition synthétique et réduction de l'ornementation. Certains concepteurs sont plus sensibles au style Art déco. Les créateurs de jardins André (1881-1971) et Paul Véra (1882-1957) proposent, en liaison avec une architecture simple et dépouillée, une composition de jardin axiale, régulière, simplifiée, avec peu d'ornementation, une composition en damier dans laquelle l'espace est divisé en compartiments carrés et rectangulaires. Des taches de couleurs vives, monochromes, réparties et bien délimitées émaillent le dessin d'ensemble. Jean-Claude-Nicolas Forestier adopte également le dessin régulier dans ses compositions. Plus « moderniste », Gabriel Guévrékian renouvelle totalement la composition spatiale des jardins en s'inspirant de la peinture cubiste. La villa Noailles, à Hyères, est un exemple unique de jardin cubiste. Le « jardin moderne », des années 1920-1930, reste de courte durée et son influence réapparaît timidement en Europe dans les créations privées de l'Après-Guerre. Peu de témoignages sont, par ailleurs, encore visibles de nos jours.

Olivier Rialland

La vie de l'ASPEJA



Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux membres de l'Aspeja :

- M. et Mme Mike Dumitrescu, de Lézigné, secteur 4
- M. et Mme Christian Peltier, de Montigné-les-Rairies, secteur 4
- Mme de Maupeou, de Bazouges-sur-le-Loir, secteur 4
- Mme Clisson-Chirat, d'Angers, secteur 2
- M. et Mme Henri de Vergès, de Bazouges-sur-le-Loir, secteur 4

Le coin des poètes : les premiers jasmins

Ah ! Ces jasmins ! Ces blancs jasmins !
Je crois encore me souvenir du premier jour où j'emplis mes bras de ces jasmins, de ces jasmins blancs !
J'ai aimé la lumière du soleil, le ciel et la terre verte.
J'ai entendu le murmure argentin de la rivière dans l'obscurité de minuit.
L'automne et les couchers de soleil sont venus à ma rencontre au tournant d'un chemin, dans la solitude, comme une fiancée qui lève son voile pour accueillir son bien-aimé.
Cependant ma mémoire reste parfumée de ces premiers jasmins blancs que j'ai tenus dans mes mains d'enfant.
La vie m'a apporté bien des jours de joie et des nuits de fête ; j'ai mêlé mes rires à ceux des gais convives.
Dans la grisaille des matins pluvieux, j'ai fredonné maintes chansons indolentes.
J'ai porté autour du cou la guirlande vespérale de bakulas tressée par les mains de l'amour.
Cependant mon cœur reste parfumé du souvenir de ces frais jasmins, les premiers dont mes mains s'emplirent lorsque j'étais enfant.



Rabindranath Tagore (1861-1941)
extrait du livre *Le Jardinier d'amour*

La loi et nous

Suppression des immeubles agréés du bénéfice du régime dérogatoire des monuments historiques

En application des dispositions de l'article 156 du code général des impôts, les propriétaires de monuments historiques **et assimilés** bénéficiaient, pour la détermination de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de modalités dérogatoires de prise en compte des charges foncières supportées à raison de ces immeubles.

Ce régime spécial de déduction des charges foncières s'appliquait à trois catégories d'immeubles :

1. immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire ;

2. **immeubles (et parcs et jardins) faisant partie du patrimoine national en raison de leur caractère historique ou artistique particulier et qui ont été agréés à cet effet par le ministre chargé du budget (agrément fiscal délivré pour une durée de 5 ans renouvelable)**

3. immeubles faisant partie du patrimoine national en raison du label délivré par la Fondation du patrimoine.

Le régime fiscal des monuments historiques permettait aux propriétaires d'immeubles bénéficiant d'un agrément fiscal visé en 2 ci-dessus, de déduire de leur revenu global 50 % des dépenses d'entretien de ces immeubles (les parcs et jardins étant considérés comme des « immeubles »).

Il résulte des dispositions de l'article 26 de la loi de finan-

ces pour 2014, qu'à compter de l'imposition des revenus de l'année 2014, le bénéfice des modalités dérogatoires de prise en compte des charges foncières supportées au titre des monuments historiques et assimilés est réservé aux propriétaires d'immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ou labellisés Fondation du patrimoine. **Les immeubles bénéficiant de l'agrément fiscal sont donc exclus des modalités dérogatoires de prise en compte des charges foncières.**

Toutefois, des dispositions transitoires sont prévues afin de maintenir, jusqu'au terme de chaque agrément délivré, le bénéfice de ces modalités dérogatoires de prise en compte des charges foncières pour les immeubles :

- ayant fait l'objet d'un agrément ministériel avant le 1^{er} janvier 2014, en application du 3 du XI de l'article 26 de la loi de finances pour 2014 ;

- dont la demande d'agrément a été déposée auprès de la Direction générale des finances publiques au plus tard le 31 décembre 2013 et pour lesquels un agrément ministériel sera délivré après cette même date, à titre de mesure de tempérament.

Patrick de Romans

Ouverture des parcs et santé des peuplements

Le propriétaire est désormais considéré comme responsable, à l'occasion d'un accident subi par quiconque, autorisé ou non, circulant dans sa propriété (a fortiori, il est évidemment responsable de tout incident survenant sur les propriétés voisines et cela peut être particulièrement lourd de conséquences sur les routes et chemins adjacents).

Dans certains cas, sa responsabilité pénale pourrait même être engagée.

Cette question est cruciale lorsqu'il s'agit d'accueil du public dans des propriétés privées et, au-delà de la simple responsabilité morale, il faut insister sur la nécessité de disposer d'une assurance aussi étendue que possible en matière de responsabilité civile, émanant d'une compagnie reconnue.

Mais le propriétaire doit également éviter tout risque de recours de ladite compagnie d'assurances, notamment pour défaut manifeste de surveillance et d'entretien.

Les arbres de nos parcs et jardins, en premier ceux que l'on considère comme les plus beaux en raison de leur majesté et de leur âge, constituent un risque que le propriétaire doit apprécier en fonction de sa situation particulière. L'état sanitaire d'un arbre n'est pas uniquement fonction de son espèce, de son âge, il l'est également de sa localisation (incidents météorologiques), des blessures et attaques parasitaires concomitantes. Certaines espèces sont beaucoup plus fragiles ou moins durables que d'autres et également plus ou moins sensibles aux maladies parasitaires. Les peuplements d'alignement doivent être suivis tout particulièrement : ils sont en général associés à une voie de circulation, donc fréquentés davantage.

Le propriétaire qui accueille du public aura donc grand intérêt à se couvrir vis-à-vis de sa compagnie d'assurances en faisant (au moins une fois) procéder à une expertise lui permettant de percevoir et si nécessaire, de pallier la dangerosité

du lieu.

Pour autant, il ne s'agit pas d'effectuer une expertise approfondie de l'ensemble des arbres d'un parc, mais plutôt, ne serait-ce que pour des raisons financières, après un examen superficiel d'ensemble, de porter une attention particulière sur ceux qui présentent une faiblesse à tel titre ou à tel degré.

Un premier diagnostic extérieur de l'arbre et de son proche environnement peut permettre de repérer les arbres présentant un risque apparent, mais il conviendra parfois de procéder à un diagnostic plus complet des arbres âgés et de ceux qui offrent un grand développement latéral.

L'intervention d'un expert agréé permettra de classer les arbres, hors le cas de force majeure, selon qu'ils ne présentent aucun risque à court et moyen terme, ou qu'un traitement simple (élagage, purge des bois morts...) réduit raisonnablement le risque, ou qu'au contraire une étude sanitaire et mécanique semble utile, voire nécessaire.

Dans ce dernier cas, il faudra apprécier le rapport coût-avantage d'une expertise mécanique complémentaire et de traitements onéreux, sachant qu'ils ne feront que pallier le court terme ; l'abattage immédiat sera souvent la solution la plus rentable.

Des sociétés d'expertise et des experts se sont spécialisés dans ce type de prestations. On en trouvera en consultant les sites Internet fréquentés ; on peut également citer la Société forestière, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, ou l'Office national des Forêts.

Dans la pratique, un propriétaire averti repérera aisément les arbres pouvant présenter un danger pour le public, sur lesquels se concentrera l'expert, même si un survol de l'ensemble doit être envisagé. Sa dépense en sera réduite d'autant.

Yves Pommeret



Printemps 2015 : un emploi du temps chargé

« Que faites-vous, le 20 mars, à 17 h 44 ? Si vous n'avez rien prévu, j'ai une suggestion : fermez les yeux quelques secondes, puis rouvrez-les sur le monde, tout aura changé. Pourquoi ? Parce que le 20 mars à 17 h 45, officiellement et scientifiquement, c'est le printemps. Et ça change tout. À 17 h 44, on est encore en hiver. À 17 h 45, tout revit, tout reprend, c'est le printemps ! » (Alain Rémond, La Croix)

Si vous n'êtes pas dans votre jardin pour fêter l'arrivée du printemps, si les activités de votre Association vous laissent quelque liberté, vite, vite, il faut courir au Japon pour la cérémonie du *hanami*.

« Le *hanami* est la fête traditionnelle japonaise qui vous donne rendez-vous sous les cerisiers à l'occasion de l'éclosion (*sakura*) de leurs fleurs. De nos jours, le *hanami* se résume souvent à profiter de cette saison pour pique-niquer, discuter, chanter sous les cerisiers en fleurs. Cette coutume est au printemps ce que *momijigari*, l'observation de *kôyô* (le changement de couleur des feuilles), est à l'automne. » Nous vous laissons le soin de vous documenter sur la coutume du *hanami*, vieille de plusieurs siècles. Les espèces à floraison blanche ou rose pâle sont toujours les plus recherchées. Deux cerisiers sont très couramment plantés dans les parcs et jardins : le *Prunus serrulata*, le *Prunus x yedoensis*, le *Prunus* 'Mume'.



De très sérieux météorologues japonais prévoient chaque année le jour de l'arrivée des fleurs. Cette année, c'est officiel : les cerisiers seront en fleurs à partir du 17 mars 23 h, au 11 avril 23h. Les premiers bourgeons seront visibles le 17 mars sur l'île de Kyushu (à Kagoshima, puis Kumamoto, Nagasaki et Fukuota),

avant de remonter vers le nord du Japon, dans le Tohoku et à Hokkaido. Pour plus de sûreté, en même temps que la météo florale, la télévision, Internet, votre portable, les tableaux d'affichage dans les gares, vous préciseront l'état d'avancement des bourgeons, et un site : <http://www.jnto.go.jp/sakura/eng/index.php>.



Alors, avec vos amis japonais, vous pourrez pique-niquer, boire et chanter sous les cerisiers. Tout le monde « s'éclate » en même temps que les bourgeons ! N'hésitez pas à participer à la liesse générale, car vous aurez un bon mois pour profiter pleinement de la floraison qui vous accompagnera dans votre remontée vers le nord.

Quelques centaines de cerisiers plus loin, il sera temps de rentrer rapidement en Anjou, car il s'agira de suivre le programme printanier que nous vous proposons, à commencer par le NEURODON du 1^{er} au 3 mai (voir manifestations à venir), 1^{er} mai, jour de la fête du muguet...

Michèle du Jonchay

PS. Sur la Côte d'Azur, il existe la route du mimosa, 130 km de Bormes-les-Mimosas à Grasse ; à quand la route du magnolia dans les Pays de la Loire pour fêter le printemps ?

Février et mars trop chauds mettent le printemps au tombeau



Un travailleur de force : le lombric

« Ne dites plus à un diable qui vous exaspère qu'il n'est qu'un misérable ver de terre. Ça voudrait dire le contraire. Le ver de terre ? Il est au sol ce que l'abeille est aux fleurs. Il ne pollinise pas, il fertilise. Son œuvre est colossale. Il travaille si bien la terre, le ver de terre, qu'aux championnats du monde des labours, il emporterait le titre.

Dans un sol sain, on repère entre 100 000 et 300 000 vers de terre, soit une à trois tonnes de laboureurs experts, qui remuent à l'année entre 270 à 810 tonnes de matières (terre, débris végétaux et animaux).

Le lombric et ses frères besognent en profondeur jusqu'à cinq mètres à partir de la litière. Effort communautaire, ils forent 400 km de galeries au m³.

Aristote, en son temps, décrivait déjà le ver comme l'intestin de la terre. Car il la malaxe et l'aère. Il l'assainit et la structure. Il la mange et la digère. Il la recompose et la recycle. Il la rend comestible.

Oh ! le ver de terre n'est pas le seul occupé à cette affaire, mais il contribue pour une part majoritaire à l'ordinaire des plantes, qu'il régale de ses excréments. Ah ! la crotte de ver de terre ! Un caviar souterrain, aux extraordinaires vertus nourricières.

Alors, misérable, le ver de terre ? Dans la pièce de Victor Hugo, Ruy Blas avait écrit à la reine d'Espagne : « Madame, sous vos pieds, dans l'ombre, un homme est là (...) ver de terre amoureux d'une étoile. » Et il l'avait conquise. »

Thierry Creux (*Courrier de l'Ouest*, 6 août 2014)

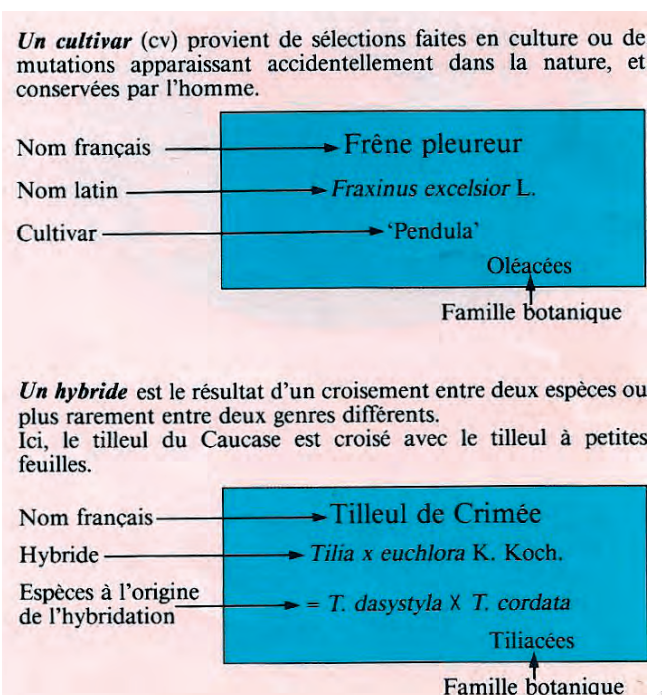
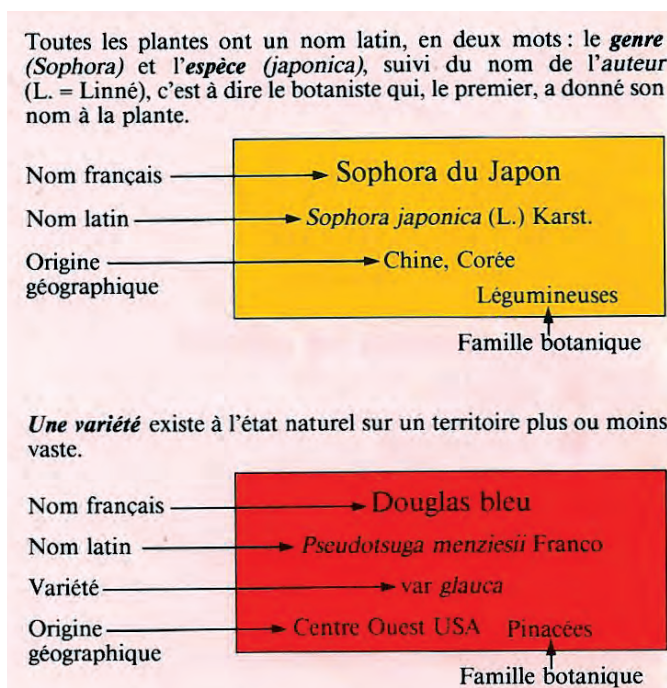
Un livre : *Des vers de terre et des hommes*, de Marcel B. Bouché, édit. Actes Sud

Le sens de l'étiquette

Mercredi 7 janvier 2015 « (...) Le site éphéméride-jour.fr nous donne le « conseil de jardinage » du jour ; c'est le moment de vérifier les étiquettes du jardin. Voilà qui ne devrait pas être trop fatigant. Moins, en tout cas, que de bêcher, biner, sarcler, planter ou tailler, tâches auxquelles nous invitent généralement les revues de jardinage. Maintenant, pourquoi est-ce précisément le jour de la Saint-Raymond qu'il convient de vérifier les étiquettes du jardin ? J'aime bien poser des questions de fond... »

Alain Rémond (*La Croix*)

À cette occasion, nous vous rappelons ci-après comment rédiger vos étiquettes pour identifier vos plantes pour le *Neurodon* et pour les *Rendez-vous aux Jardins*.



Le coin gourmand

L'apéritif à la pousse d'épine noire

Le prunellier est un arbuste qui fleurit blanc au moment des saints de glace ; les prunelles, dont chacun connaît le goût âcre, sont délicieuses si l'on attend l'automne.

Au printemps, j'ai l'habitude de cueillir les jeunes rameaux d'épine noire pour préparer l'apéritif « nature » qui fait le délice de ma famille et de mes amis. Les rameaux doivent être cassants. Il faut : 1 litre d'eau-de-vie, 1 litre de vin rouge ou rosé, 400 g de jeunes pousses d'épine, 750 g de sucre. Faire macérer avec le vin, l'eau de vie et le sucre pendant 8 jours en brassant tous les jours. Couvrir avec un torchon. Filtrer et mettre en bouteille. Attendre 8 jours avant de mettre les bouchons. Laisser vieillir deux mois minimum, six mois, c'est mieux. Si vous pouvez attendre un an, c'est parfait. J'ai oublié de vous dire que les Vendéens font aussi un vin d'épine noire qu'ils appellent la troussepinette.

Le prunellier ou l'épine noire, s'appelle aussi prunier épineux, épinette, buisson noir. En anglais : *sloe tree*, *blackthorn*. Le *Prunus spinosa* appartient à la famille des rosacées. Quant au cynorrhodon (baie de l'églantier) qui appartient aussi à la famille des rosacées, il est utilisé comme apéritif, sur une base de vin, sous le nom de gratte-cul. Et si nous continuons notre recherche de apéritifs fabriqués artisanalement dans le Gers, citons la coucougnette, au jus de figues, et la galipette, à base de vin et de fraises.

Roselyne Ayrault de Saint-Hénis



À fond la patate

« (...) Je me permets de vanter les performances de la pomme de terre française. En effet, nous informe le Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre (CNIPT), la récolte 2014 va battre tous les records. Soit plus de six millions de tonnes de pommes de terre, en hausse de 16 % par rapport à l'an dernier. Que va-t-on faire de toutes ces pommes de terre ? Eh bien, les manger, pardi ! Le CNIPT, qui pense à tout, nous propose plein de recettes. Par exemples : pommes de terre à la coque, crème de ciboulette et gressins ; pommes de terre aux petits pois, pesto et herbes fraîches ; toast de pommes de terre au foie gras ; velouté de lentilles et pommes de terre au fromage de chèvre ; chips de pommes de terre aux anchois sauce César ; wok de pommes de terre aux Saint-Jacques et gambas ; pommes de terre rôties, filet mignon et pleurotes. De quoi faire de bons repas et avoir une sacrée patate ».

Alain Rémond (*La Croix*, 24.11.2014)



Carnet des parcs et jardins - décembre 2014

À la Cour du Liège- Clefs

Dans notre campagne profonde, la vie suit son cours. Annuellement, les buis sont toujours taillés et la jachère fleurie ressemée. La charmille et l'allée des tilleuls se taillent, elles, tous les 3 ans.

Pour mériter les avantages prodigués par la nation en faveur de la forêt privée, les sylviculteurs doivent soumettre périodiquement leur projet forestier à l'agrément des autorités. Ainsi, la forêt de la Cour du Liège en est à son second « plan simple de gestion », ce qui va nous conduire jusqu'en 2033. Histoire de rester tournés vers l'avenir !

Agnès Bécourt-Foch

À Pré Fontaine - Léznigné

J'ai installé dans la serre, sur une couche de paille, les plantes en pot, les succulentes, géraniums, bougainvillées, agapanthes. Les rosiers ont été taillés, butés, le figuier protégé par un voile ; les cannes de Provence, les arums ont été coupés et ont reçu une couverture de feuilles, ainsi que les parterres.

Nous abandonnerons peut-être tout cela, mais « nos protégés » peuvent attendre sereinement leur prochain printemps.



Les manifestations à venir

Neurodon : 1^{er}, 2 et 3 mai

Bourse aux Plantes : samedi 9 mai chez Mme de Gatellier

Voyage en Bretagne-Nord : du 18 au 24 mai, organisé par Jean Belluet

Rendez-Vous aux Jardins : 5, 6 et 7 juin

Visite intimiste dans le Baugeois : vendredi 12 juin, organisée par Véronique Morin

Et tout l'été dans nos grands parcs :

Parc du château de Brissac www.chateau-brissac.fr

- 10, 11, 12 et 13 avril : *Fashion flower* : concours de composition florale

- 8 mai : Antiqua : vente d'objets de curiosité ou de collection

- du 14 au 17 mai : découverte du parc de Brissac dans l'exubérance de sa flore printanière, le temps d'un pique-nique

Parc et jardins du château de Montriou www.chateau-de-montriou.com

- 23 août : les peintres sont invités gratuitement à venir peindre les jardins.

- 10 et 11 octobre : flânerie d'automne à Montriou : dernière ouverture de la saison, vente de la récolte de cucurbitacées

Jardins du château du Pin jardin.chateaudupin@sfr.fr

Un week-end au jardin : 30 et 31 mai - 26 et 27 septembre

Les jardins du château des Vaults www.savennieres-closel.com

- mars, avril, mai : festival des jonquilles

- 13 juin : dîner en blanc

- 5 septembre : 12^e édition des randonnées dans les vignes

- du 24 au 27 septembre : festival littéraire « Terre à livres, terres à vins »

- samedi 3 octobre : le secret des vendanges

Parc oriental de Maulévrier www.parc-oriental.com

- 18 et 19 avril : tout en bambous

- 10 mai : tambours japonais

- 13 et 14 juin : exposition du club bonsaï

- du 21 au 26 juillet : moines tibétains

- 2 août : les peintres au jardin

- 12 et 13 septembre : salon du bonsaï

- 27 septembre : les Musicales du parc

Petit ginkgo deviendra grand pourvu que...

15 novembre 2014 : plantation d'un *Ginkgo biloba* au village de Lézigné, « arbre de la paix », à l'occasion de la commémoration de la Première Guerre mondiale.



5 janvier 2015 : le *Ginkgo biloba* de plus de cent ans, situé devant la cathédrale du Mans, a été abattu pour permettre des fouilles archéologiques.

Erratum Feuille de Charme 32

Article « La dentelle de fleurs » p. 11 : Il fallait lire « la dentelle de feuilles ». Bravo à tous ceux qui sont arrivés à faire de la dentelle de feuille avec une fleur.



Cultivons nos lectures et nos loisirs

À voir

Les fêtes des plantes

Fête des Plantes et des Poules – château de la Bourdaisière, Montlouis-sur-Loire – les 4, 5, et 6 avril
www.labourdaisiere.com

Saint-Jean-de-Beauregard – 10, 11, 12 avril

Festival international des jardins de **Chaumont-sur-Loire** – du 23 avril au 1^{er} novembre
Thème 2015 : « Jardins extraordinaires, jardins de collection ».

Art du Jardin au **Grand-Palais** (Paris) - du 7 au 11 mai (2^e édition)

Journée des Plantes de Courson à **Chantilly** (au jardin anglais) 15, 16, 17 mai

Jardin aux **Tuileries** (Paris) – du 4 au 7 juin

Le Grand Prix de la Rose Parfumée – parc de **la Beaujoire (Nantes)** du 5 au 7 juin : la Ville de Nantes et la Société française des Roses, organisent, tous les deux ans, un concours international unique au monde de roses parfumées. Cet événement est ouvert à tout public. C'est une occasion de rencontrer des parfumeurs au « Grand Nez ». Sont aussi proposés des ateliers, expositions, animations, tous dédiés à la rose. Deux prix sont attribués : le Grand Prix International du Parfum et le Prix International de la Ville de Nantes. Appel à chroniqueur : Qui souhaiterait interviewer un parfumeur au « Grand Nez » pour la Feuille de Charme ?

Journées de la Rose – Abbaye de **Chalais** (Orne) – les 12, 13, 14 juin

Les 56^e journées de La Rose « La Rose d'Anjou » – du 11 au 15 juillet (Arènes de **Doué-la-Fontaine**)

Nouvelles d'Angers

Lors des dernières Floralties de Nantes intervenues en mai dernier, la ville d'Angers a été récompensée de deux prix, le 13 novembre, pour sa présentation sur le thème « bouquets d'art ».

Terra Botanica : le 11 avril, Terra Botanica dévoilera ses nouveautés : une saison encore plus animée et plus vivante qui séduira les jeunes visiteurs et leurs familles. (www.terrabotanica.fr)

À lire

Les livres

La Saga des Vilmorin, de Marie-Claude Vadrot, édit. Delachaux & Niestlé

Ceux qui sèment, de Janisse Ray, édit. Seepia

Carnet de travail d'un jardinier-journaliste, d'Hugues Peuvergne, édit. Ulmer

Une histoire de fleur, de Valérie Chansigaud, édit. Delachaux et Niestlé

Le jardinier de Tibhirine, du père Jean-Marc Lassausse, en charge du monastère depuis 2001 ainsi que des 2 000 arbres fruitiers, plantés après la tragédie, pour faire revivre le lieu, édit. Point.vivre

Les revues

Jardins de France, éditée par la Société Nationale d'Horticulture, est disponible gratuitement en ligne. (jardinsdefrance.org)

Les Jardins d'Eden, hiver 2014-2015 vous proposent de découvrir, au fil de quelques numéros, de grands noms célèbres ou oubliés qui ont changé la face du monde par leurs expéditions lointaines d'où ils ramenèrent des plantes sans lesquelles notre quotidien serait bien fade (...)

L'Art des Jardins, hiver 2014-2015 vous invite à visiter les jardins de Californie et *le Japon, l'éternelle inspiration* dans son numéro hors-série.

Équipe de rédaction :

François d'Autherville, Marie-Françoise de Béru, Noémie de La Selle, Agnès Lecoq-Vallon, Hélène Polovy, Maÿlis Thuret, Michèle du Jonchay (coordination)

